



# La cession de l'entreprise en difficulté – Aspects sociaux - formation à distance

**Durée: 4.50 heures**

*Distanciel*

*La formation de 4h30 est scindée en 2 modules de 2h15. A l'issue de chaque module, les participants devront réaliser un quiz. Le certificat de réalisation ne sera remis aux participants sous réserve que ce dernier ait participé aux deux modules et ait rempli les 2 quiz*

## Profils des stagiaires

- Administrateurs et Mandataires Judiciaires
- Salariés d'AJMJ
- Professionnels et salariés non AJMJ

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est exigé

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- Réaliser les informations et les consultations sur les projets de reprise
- Mettre en œuvre les règles relatives à la reprise des contrats de travail à l'occasion de la cession de l'entreprise en difficulté
- Réaliser les licenciements collectifs pour motif économique et élaborer des plans de sauvegarde de l'emploi
- Mesurer les effets de la cession sur le statut collectif et les institutions représentatives du personnel
- Mettre en œuvre la garantie de l'AGS
- Maîtriser les différentes actions en responsabilité liées à la cession d'une entreprise en difficulté.

## Contenu de la formation

- 1ère classe virtuelle : les aspects sociaux dans les sessions d'entreprise (durée totale 2h15)
  - Tour de table: présentation de l'intervenant, identification des besoins, rappel des objectifs (5 mn)
- 1°) L'information et la consultation sur les projets de reprise (25 mn)
  - représentants du personnel
  - procédures
  - sanctions en cas d'absence d'information et de consultation

# Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: [centreformation@cnaismj.fr](mailto:centreformation@cnaismj.fr)

Tel: 01 42 61 77 44



- 2° ) La reprise des contrats de travail à l'occasion de la cession d'une entreprise en difficulté (20 mn)
  - article L.1224-1 C.trav
  - cession totale ou partielle
  - effets du transfert des contrats de travail
  - 🗡️ Activité pédagogique: cas pratiques (10 mn)
- 3° ) Les licenciements pour motif économique prononcés à l'occasion d'une cession totale ou partielle d'entreprise et le plan de sauvegarde de l'emploi élaboré à l'occasion de la cession de l'entreprise en RJ et en LJ (1 h)
  - motifs de licenciements
  - procédures de licenciements
  - plan de sauvegarde de l'emploi
  - 🗡️ Activité pédagogique: (15 mn)
  - 🗡️ quiz (5 mn)
- 2ème classe virtuelle : les aspects sociaux dans les sessions d'entreprise (durée totale 2h15)
- 4° ) Les effets de la cession sur le statut collectif et les institutions représentatives du personnel (50 mn)
  - mise en cause des conventions et accords collectifs de travail
  - statut protecteur
  - sort des mandats
  - 🗡️ Activité pédagogique: mise en situation pratique (10 mn)
- 5° ) Garantie de l'AGS (30 mn)
  - créances garanties
  - cadres contentieux
  - paiement
- 6° ) Les différentes actions en responsabilité liées à la cession d'une entreprise en difficulté (30 mn)
  - Coemploi
  - Salariés
  - mandataires judiciaires
  - 🗡️ Activité pédagogique: (10 mn)
  - 🗡️ quiz (5mn)

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Gilles Dedessus-Le-Moustier

Maître de conférences HDR à la faculté de droit et de science politique de Rennes

Chargé d'enseignements à l'Université de Paris I (Master 2 Droit des entreprises en difficulté)

### Moyens pédagogiques et techniques

# Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: [centredeformation@cnaismj.fr](mailto:centredeformation@cnaismj.fr)

Tel: 01 42 61 77 44



- Assistance pédagogique par un membre de l'équipe du centre de formation tout le long de la formation joignable par téléphone (01 79 97 71 29) ou par mail [centredeformation@cnaismj.fr](mailto:centredeformation@cnaismj.fr) à tout moment, et joignable via le chat de la plateforme zoom lors de la formation à distance
- Remise du mode d'emploi de la classe virtuelle par mail dans la semaine précédant la session
- Livret d'accueil disponible sur l'extranet de la formation
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation à distance (classe virtuelle via la plateforme zoom)
- Supports de formation projetés par le formateur.
- Intervention orale
- Echanges interactifs avec les participants
- Résolutions de cas pratiques
- Mise en situation pratique
- Un support de documentation est remis à chaque participant en début de formation
- Mise à disposition sur l'extranet du participant de tous les documents liés à la formation (expiration de l'accès à l'extranet : un mois à compter du début de la formation)

## Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Feuilles de présence (émargement numérique au début de chaque module)
- Activités pédagogiques avec leurs durées moyennes prévues dans le déroulé pédagogique de la formation
- Quiz à la fin de chaque module avec correction synchrone avec le formateur
- Un questionnaire d'évaluation est remis à la fin de la journée de formation à chaque participant
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur de la formation
- un certificat de réalisation de l'action de formation

## Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

### Lieu de la formation

Classe virtuelle

### Accessibilité

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.) ou autres, veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

# Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: [centreformation@cnaismj.fr](mailto:centreformation@cnaismj.fr)

Tel: 01 42 61 77 44



## Modalités et délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles à tout moment sous réserve des places disponibles. Le calendrier des sessions de formation est accessible sur le site du centre de formation du CNAJMJ. L'inscription à la formation sera définitive dès la signature de la convention de formation ou du contrat de formation professionnelle.

## Effectifs et tarifs

### Effectifs:

La session sera maintenue à partir de 8 participants minimum, l'effectif maximum étant de 20 participants.

### Tarifs selon les profils éligibles à la formation visée:

- 300€ Net de taxes pour les AJMJ
- 200€ Net de taxes pour les salariés d'AJMJ
- 400€ Net de taxes pour les professionnels non AJMJ

*Ce prix ne tient pas compte du déjeuner qui reste libre et à la charge du participant.*

## Indicateur de résultat

Satisfaction des participants à l'issue de la formation 2025 : 8,7/10

Satisfaction des financeurs de l'action de formation 2025 : 8,3/10

MAJ du programme: **V3-10/12/2024**